



BUREAU DU DIRECTEUR
PARLEMENTAIRE DU
BUDGET
OFFICE OF THE
PARLIAMENTARY
BUDGET OFFICER

Suivi des dépenses : premier trimestre de 2016-2017

Ottawa, Canada
29 septembre 2016
www.pbo-dpb.gc.ca

Le directeur parlementaire du budget (DPB) est chargé de fournir des analyses indépendantes au Parlement sur l'état des finances publiques, les prévisions budgétaires du gouvernement et les tendances de l'économie nationale. À la demande d'un comité ou d'un parlementaire, il est tenu de faire une estimation des coûts de toute proposition concernant des questions qui relèvent de la compétence du Parlement.

La présente analyse traite de la mise en œuvre, durant les trois premiers mois de l'exercice, du plan des dépenses du gouvernement présenté dans le budget de 2016.

Le présent rapport a été préparé par le personnel du directeur parlementaire du budget. Duncan MacDonald et Vania Georgieva ont rédigé le rapport. Jason Jacques a fourni des commentaires. Jocelyne Scrim et Nancy Beauchamp ont participé à la préparation du rapport aux fins de publication. Veuillez envoyer un message à pbo-dpb@parl.gc.ca pour obtenir plus de renseignements.

Jean-Denis Fréchette
Directeur parlementaire du budget

Table des matières

Résumé	1
1. Contexte	2
2. Points saillants	3
2.1. Fonctionnement	7
2.2. Immobilisations	9
2.3. Subventions et contributions	10
3. Dépenses par grands secteurs	12
3.1. Affaires économiques	13
3.2. Affaires sociales	13
3.3. Affaires internationales	15
3.4. Affaires gouvernementales	15
Notes	16

Résumé

Les dépenses gouvernementales pour les trois premiers mois de 2016-2017 s'élèvent à 62,9 milliards de dollars, soit une hausse de 5,7 % par rapport à la même période l'exercice précédent (59,5 milliards). La hausse tient surtout aux dépenses de programme directes, dont l'augmentation est presque entièrement attribuable à celle des subventions et contributions accordées aux entités extérieures.

Le *budget de 2016* et le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2016-2017* subséquent mettent davantage l'accent sur le renouvellement de l'infrastructure. Le *budget de 2016* annonce l'investissement de 5,3 milliards de dollars dans le logement et l'infrastructure en 2016-2017. Cet investissement prenant surtout la forme de subventions et de contributions, le premier trimestre se caractérise par une forte augmentation, de l'ordre de 1,22 milliard de dollars, des subventions et contributions. C'est une hausse sans précédent dans les budgets des dernières années. Comme le prévoit le budget, bon nombre de ces transferts sont destinés aux Premières Nations pour des projets d'infrastructure, ou encore versés aux autres ordres de gouvernement.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 438 millions de dollars par rapport à la même période l'exercice précédent, et ce, malgré une baisse des dépenses de personnel, laquelle est attribuable à la taille stable de l'effectif et au recours accru à des employés occasionnels et nommés pour une durée déterminée. Les dépenses en immobilisations directes du gouvernement ont diminué de 84,5 millions de dollars (10,5 %); cette baisse est attribuable à la complexité de l'échéancier d'acquisition au ministère de la Défense nationale.

1. Contexte

Chaque année, le Parlement approuve la stratégie financière et économique que le gouvernement présente dans le budget. Cette stratégie est mise en œuvre par des lois de crédits ou d'autres lois habilitantes, comme les lois d'exécution du budget.

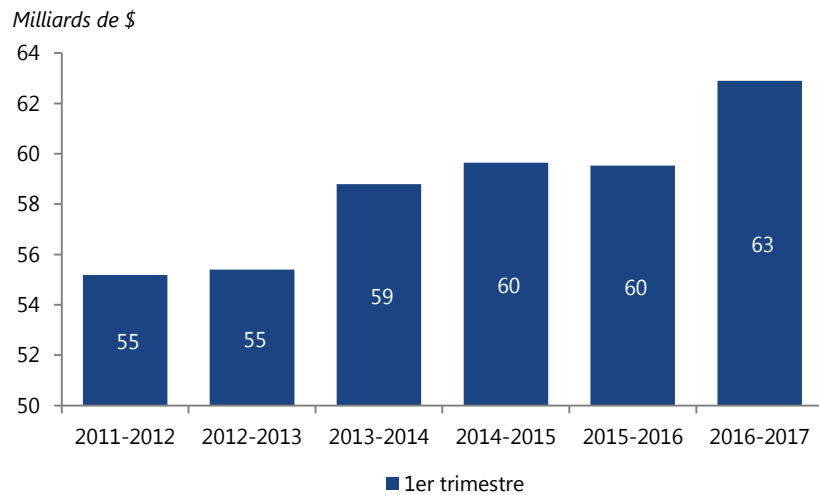
Depuis 2010, le directeur parlementaire du budget (DPB) suit la mise en œuvre du budget et des dépenses des quelque 400 programmes du gouvernement pour voir si celui-ci respecte globalement ses engagements en matière de dépenses dans l'exercice en cours.

Cette analyse du plan de dépenses (aussi appelé budget des dépenses) du gouvernement facilite l'exercice du droit de regard parlementaire sur les dépenses de l'État. Le *Suivi des dépenses* du DPB est publié tous les trois mois.

2. Points saillants

Après trois mois, les dépenses totales du gouvernement fédéral en 2016-2017 s'élèvent à 62,9 milliards de dollars, soit une hausse de 5,7 % par rapport aux 59,5 milliards dépensés dans le même intervalle en 2015-2016 (figure 2-1). Il s'agit de l'augmentation la plus importante depuis au moins cinq ans.

Figure 2-1 Total des dépenses après trois mois¹



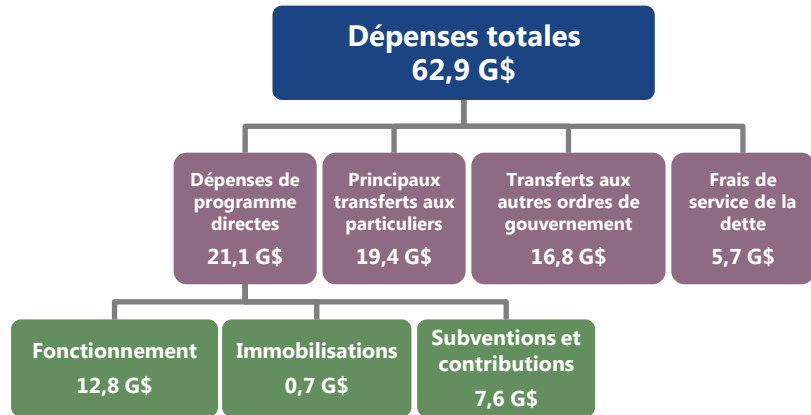
Sources : Calculs du receveur général et du directeur parlementaire du budget.

Les dépenses se répartissent en quatre grandes catégories :

- dépenses de programme directes (DPD);
- principaux transferts aux particuliers (PTP);
- principaux transferts aux autres ordres de gouvernement (PTOG);
- frais de service de la dette (FSD).

Les DPD constituent la plus grande catégorie de dépenses, suivie de près par les principaux transferts, à savoir les PTP et les PTOG (figure 2-2).

Figure 2-2 Composantes des dépenses



Sources : Calculs du receveur général et du directeur parlementaire du budget.

La plupart des catégories de dépenses gouvernementales suivent des tendances prévisibles. Ainsi, les taux d'intérêt plus bas que jamais ont un effet à la baisse sur les charges d'intérêts de la dette publique, tandis que les grands transferts aux autres ordres de gouvernement (comme le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux) sont habituellement dictés par des facteurs de progression prédéterminés (figure 2-3).

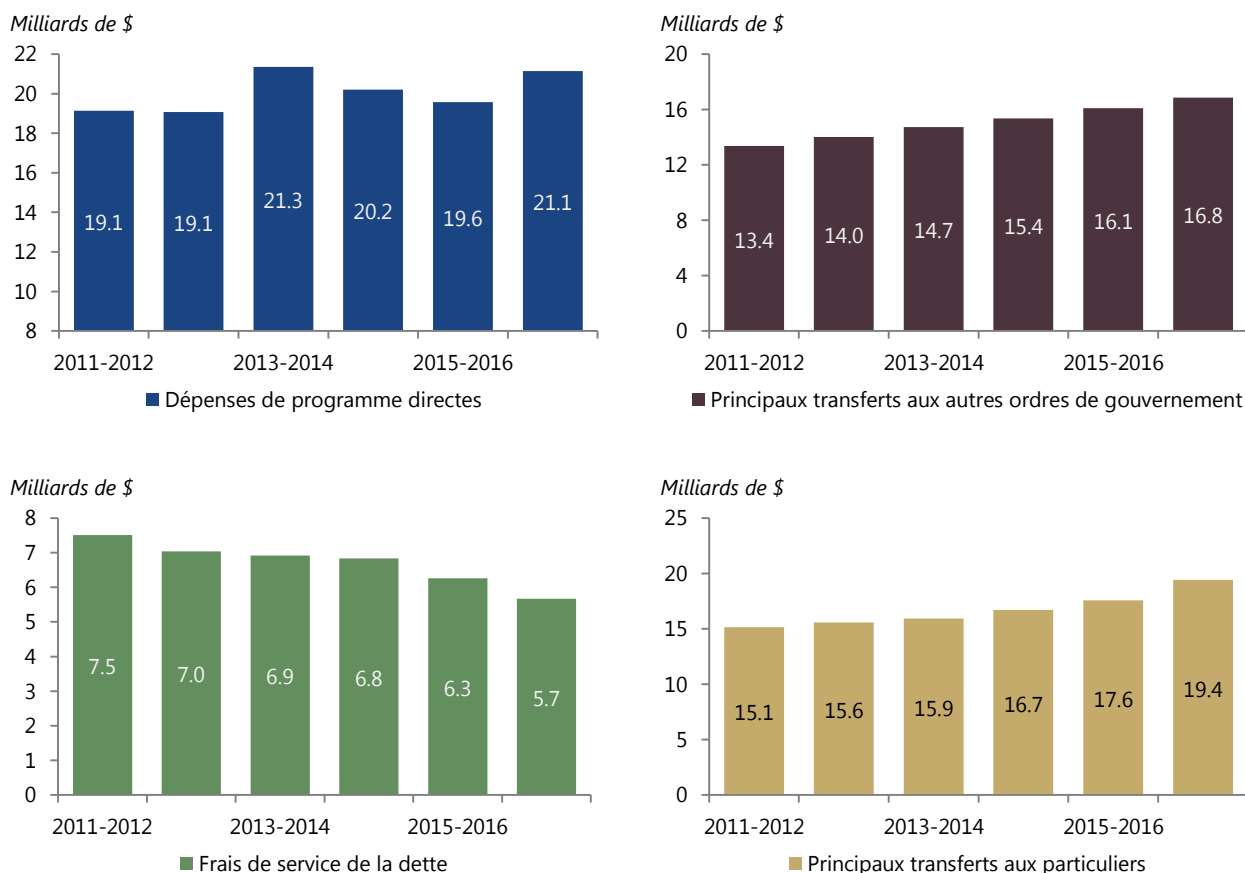
La catégorie des principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de l'assurance-emploi, suit habituellement elle aussi cette tendance. Cependant, la bonification de la Prestation universelle pour la garde d'enfant (PUGE) au deuxième trimestre du dernier exercice a entraîné une augmentation, de l'ordre de 1,22 milliard de dollars, des versements de la PUGE au premier trimestre de 2016-2017. Dans le *budget de 2016*, le gouvernement s'est engagé à éliminer la PUGE, ainsi que d'autres mesures de soutien aux parents, pour la remplacer par la nouvelle Allocation canadienne pour enfants (ACE). Les parents à faible revenu toucheront une allocation accrue, dont le montant diminuera progressivement à partir d'un certain niveau de revenu.

On observe davantage de fluctuations au titre des dépenses de programme directes, qui regroupent la plupart des programmes fédéraux et qui, par conséquent, tendent à suivre la politique budgétaire du gouvernement (expansion ou contraction).

Le *budget de 2016* prévoit une hausse de 7,6 % des DPD en 2016-2017, la plus forte augmentation depuis la grande récession de 2008-2009. Par conséquent, les DPD ont augmenté de 1,57 milliard de dollars au premier trimestre, par rapport à la même période l'exercice précédent². Elles se

chiffrent maintenant à 21,1 milliards de dollars, ce qui est presque égal à leur sommet des cinq dernières années, atteint en 2013-2014 (21,3 milliards de dollars). Cette hausse se traduit aussi par une augmentation de la part des DPD dans les dépenses totales du gouvernement (figure 2-4).

Figure 2-3 Évolution des dépenses au fil des années



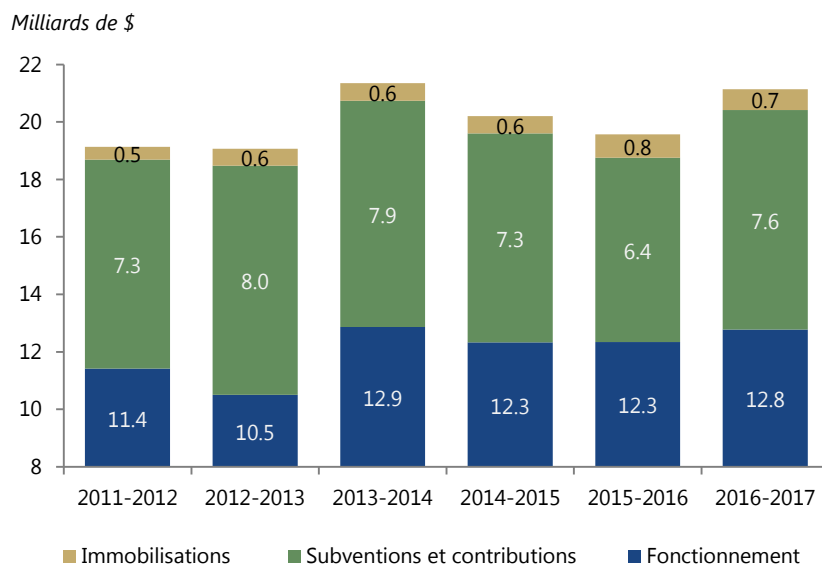
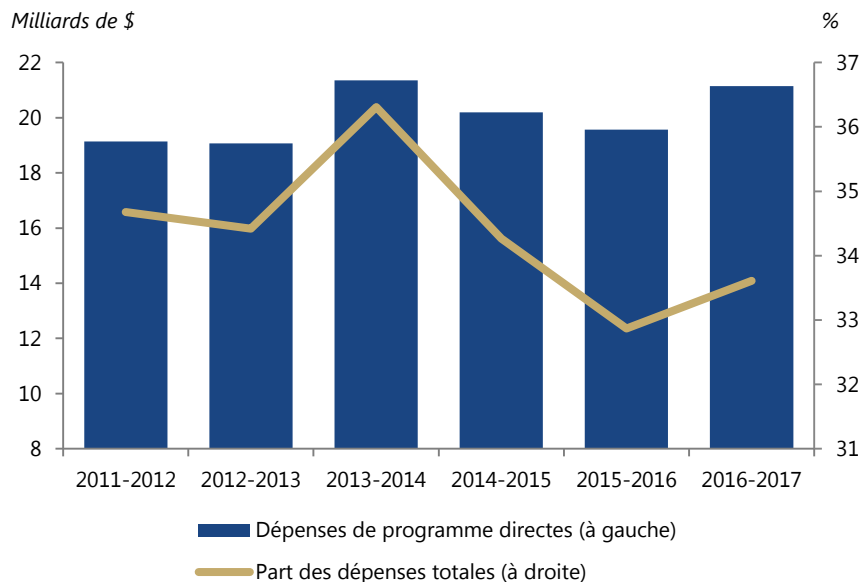
Sources : Calculs du receveur général et du directeur parlementaire du budget.

Les DPD se subdivisent en trois catégories :

- dépenses de fonctionnement;
- dépenses d'immobilisations;
- subventions et contributions.

Après trois mois, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 0,44 milliard de dollars (3,6 %), et les subventions et les contributions, de 1,22 milliard de dollars (19,0 %), et les dépenses d'immobilisations ont diminué de 0,08 milliard de dollars (10,5 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent (figure 2-4).

Figure 2-4 Part des DPD après trois mois



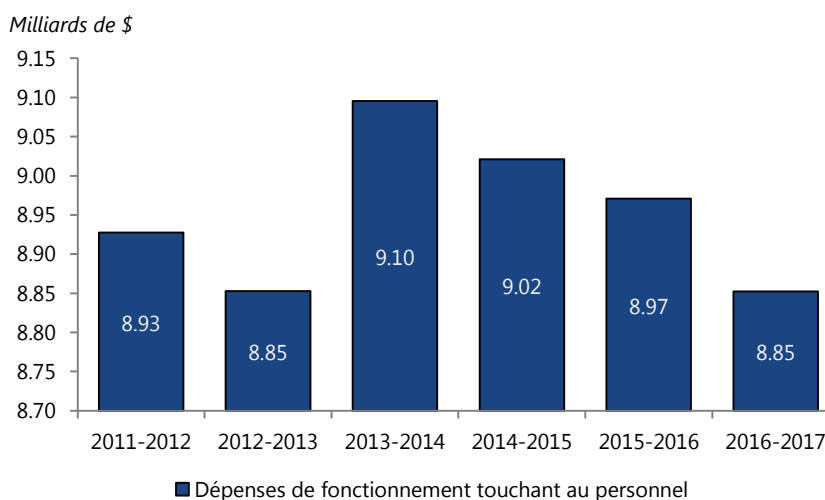
Sources : Calculs du receveur général et du directeur parlementaire du budget.

2.1. Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement correspondent principalement (pour les deux tiers environ) à la rémunération des employés, le reste se composant, entre autres, des frais de transport, de l'entretien et des contrats de services professionnels. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses de rémunération ont diminué de 120 millions de dollars (1,3 %), tandis que les autres coûts de fonctionnement ont augmenté de 585 millions de dollars (18,0 %).

Les dépenses de personnel, en baisse depuis trois ans, se chiffrent maintenant à 8,85 milliards de dollars. La diminution de 0,12 milliard de dollars, soit 1,3 %, au premier trimestre est la plus importante observée depuis cinq ans; par rapport au sommet de 2013-2014, la chute est de 0,24 milliard de dollars (figure 2-5). Selon les estimations actuelles, le gouvernement réduira les dépenses de personnel de 450 millions de dollars (1,2 %) en 2016-2017, par rapport à 2015-2016.

Figure 2-5 Dépenses de personnel au premier trimestre



Sources : Calculs du receveur général et du directeur parlementaire du budget.

Cette baisse des dépenses n'est pas attribuable à une réduction du nombre de fonctionnaires : les données les plus récentes montrent que leur nombre total n'a pratiquement pas changé de 2014 à 2015 (figure 2-6).

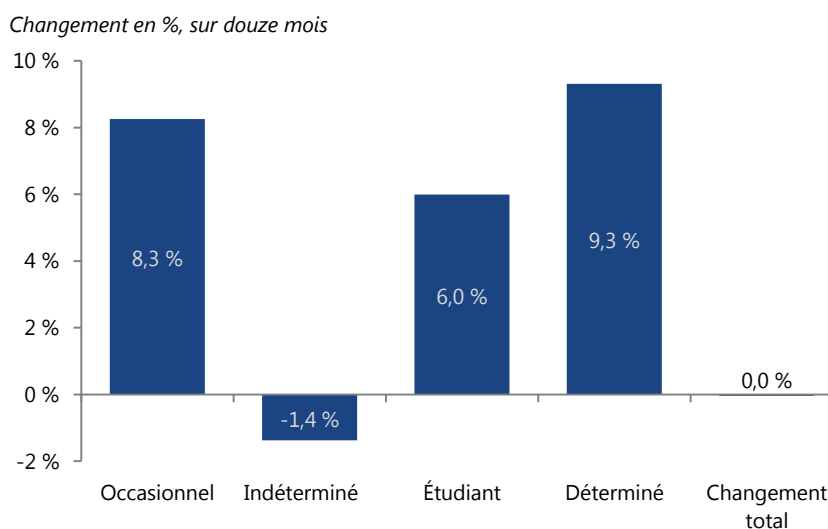
Figure 2-6 Nombre d'équivalents temps plein



Source : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Cette stabilisation récente du nombre d'employés reflète une diminution du nombre de postes à temps plein au profit d'un nombre accru de postes occasionnels ou de durée déterminée (figure 2-7).

Figure 2-7 Changement sur douze mois des types d'emplois dans la fonction publique



Source : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Note : Les chiffres représentent le changement du 31 mars 2014 au 31 mars 2015.

L'augmentation des autres coûts de fonctionnement tient principalement au recensement réalisé par Statistique Canada, qui représente une augmentation de 98 millions de dollars par rapport à la même période

l'exercice précédent, ainsi qu'à la révision des échéanciers d'approvisionnement de la Défense nationale. La complexité des grands projets d'infrastructure de ce ministère a fait augmenter les coûts de réparation et d'entretien (31,1 millions de dollars) et de services professionnels (128 millions de dollars); ces coûts représentent la majeure partie des 170 millions de dollars qui se sont ajoutés aux dépenses de fonctionnement (non liées au personnel) de la Défense nationale³.

2.2. Immobilisations

Par rapport à la même période l'exercice précédent, les dépenses d'immobilisations sont passées de 805 à 720 millions de dollars, soit une diminution de 84,5 millions de dollars (10,5 %). Dans le *budget de 2016*, le gouvernement a annoncé l'octroi de 11,9 milliards de dollars sur cinq ans pour de nouveaux projets d'infrastructure, mais la plupart de ces investissements prennent la forme non pas de dépenses d'immobilisations directes, mais de subventions à des entités non gouvernementales⁴.

Plus de 75 % des dépenses d'immobilisations directes du gouvernement sont payées par quatre ministères, et en majorité par le ministère de la Défense nationale (tableau 2-1).

Tableau 2-8 Dépenses d'immobilisations du gouvernement fédéral

	<i>Millions de \$</i>	2015-2016	2016-2017	Changement (\$)
Défense nationale		466	386	-80
Services publics et Approvisionnement Canada		92	93	1
Pêches et Océans		84	45	-39
Services partagés Canada		10	38	28
Autres ministères et organismes		152	158	6
Total		805	720	-85

Sources : Calculs du receveur général et du directeur parlementaire du budget.

La diminution des dépenses d'immobilisations de la Défense nationale, de l'ordre de 80 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, tient aux retards du programme d'acquisition des hélicoptères maritimes, tandis que la diminution observée à Pêches et Océans s'explique par les paiements contractuels faits en 2015-2016 pour les nouveaux navires scientifiques de la Garde côtière⁵, dont la livraison est prévue en 2018-2019⁶.

2.3. Subventions et contributions

L'augmentation des DPD est principalement attribuable à celle des subventions et contributions. Celles-ci ont augmenté de 1,22 milliard de dollars (19,0 %) par rapport à la même période l'exercice précédent. Les subventions et les contributions sont deux mécanismes ciblés qui permettent d'affecter des fonds à la réalisation de projets par des parties admissibles (encadré 2-1).

Dans le *budget de 2016*, le gouvernement annonce pour 2016-2017 des mesures de dépenses supplémentaires ciblant des groupes particuliers : par exemple, il accorde 814 millions de dollars à l'infrastructure verte et sociale destinée aux Autochtones, 852 millions de dollars au transport en commun, et 501 millions de dollars au traitement des eaux usées⁷. Le versement de ces fonds a déjà commencé (figure 2-8). Pour de plus amples détails sur ces subventions et contributions, voir la partie 3.

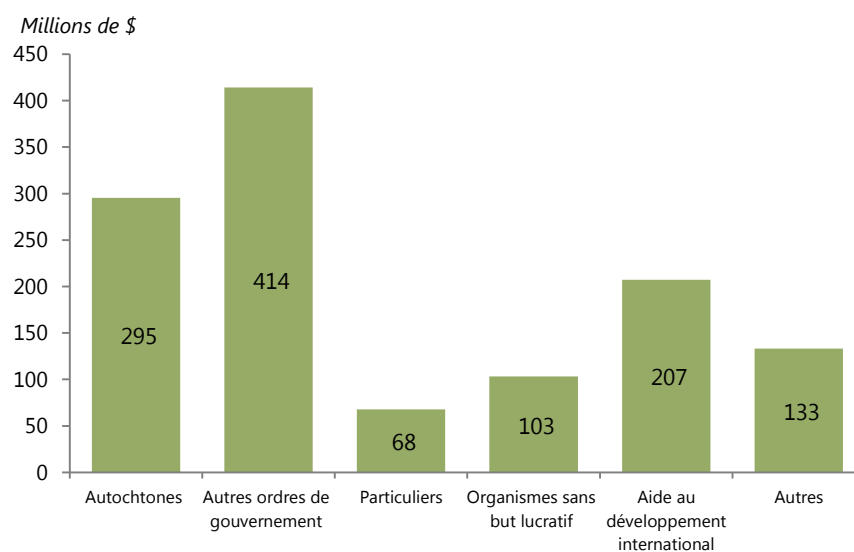
Encadré 2-1 Subventions et contributions

Subvention – Paiement de transfert effectué en fonction de critères préétablis d'éligibilité et d'admissibilité. Une subvention n'est ni assujettie à une reddition des comptes par le bénéficiaire ni normalement sujette à vérification par le ministère. Il se peut que le bénéficiaire doive fournir des rapports sur les résultats obtenus.

Contribution – Paiement de transfert effectué avec les conditions de rendement spécifiées dans une entente de financement. Une contribution est assujettie à une reddition de comptes et est sujette à vérification.

Source : Politique du SCT sur les paiements de transfert,
Annexe A : Définitions

Figure 2-9 Changement sur douze mois des subventions et contributions



Sources : Calculs du receveur général et du directeur parlementaire du budget.

3. Dépenses par grands secteurs

Figure 3-1 Dépenses pangouvernementales

Catégories thématiques de dépenses	Dépenses après trois mois en millions de dollars	Dépenses après trois mois changement en pourcentage	Autorisations changement (%) a/a
Affaires économiques	45 374 \$	2,3%	4,8%
Une croissance économique forte	24 638 \$	0,9%	4,2%
La sécurité de revenu et l'emploi pour les Canadiens	13 333 \$	4,4%	4,7%
Une économie axée sur l'innovation et le savoir	7 011 \$	4,3%	25,1%
Un environnement propre et sain	356 \$	6,0%	-14,2%
Un marché équitable et sécurisé	37 \$	-68,0%	-1,8%
Affaires sociales	11 286 \$	20,7%	-11,0%
Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale	3 717 \$	58,9%	-37,4%
Un Canada sécuritaire et sécurisé	5 233 \$	4,8%	-1,4%
Des Canadiens en santé	1 750 \$	9,7%	3,3%
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	586 \$	39,3%	16,8%
Affaires internationales	1 323 \$	40,6%	-11,2%
La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement international durable	730 \$	130,0%	-13,0%
Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	543 \$	-5,5%	-10,3%
Un Canada prospère grâce au commerce international	50 \$	2,7%	4,2%
Un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux	1 \$	-4,8%	0,2%
Affaires gouvernementales	4 877 \$	4,7%	-2,2%
Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces	4 256 \$	2,3%	-2,8%
Un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiens	410 \$	27,1%	3,5%
Des institutions démocratiques fortes et indépendantes	211 \$	20,8%	4,4%
Le rajustement salarial	4 \$		
Suspens	196 \$		
Gouvernement du Canada	62 899 \$	5,7%	0,3%

Sources : Calculs du receveur général et du directeur parlementaire du budget.

3.1. Affaires économiques

Les dépenses de 45,3 milliards de dollars dans la catégorie des **affaires économiques**, qui représentent une hausse de 2,3 % par rapport à la même période l'exercice précédent dernier, sont attribuables à la hausse des subventions et des contributions dans les trois sous-catégories suivantes : *Une croissance économique forte*, *Une économie axée sur l'innovation et le savoir*, et *Un environnement propre et sain*.

Fonds Chantiers Canada

Les subventions et les contributions au titre du Fonds Chantiers Canada sont considérées comme des transferts aux autres ordres de gouvernement (voir figure 2-8).

Dans la sous-catégorie *Une croissance économique forte*, le budget de 2016 accorde au Bureau de l'infrastructure du Canada une augmentation considérable (1,5 milliard de dollars) de ses autorisations d'octroi de subventions et de contributions; ses transferts totaux se chiffrent à 5,1 milliards de dollars. Le Bureau a donc engagé des dépenses supplémentaires de 97,5 millions de dollars (une hausse de 162 %) après trois mois. Cette augmentation tient principalement à celle, de 77,6 millions de dollars (427 %), des contributions au volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada, qui vise à promouvoir la croissance économique par le financement de l'infrastructure nationale. Les deux tiers environ du financement ciblent des projets dans les domaines suivants : aqueducs, eaux usées, transport en commun, réseau routier national et énergie verte⁸. Les dépenses aux termes du Fonds ont augmenté en raison des avances versées aux partenaires d'exécution fédéraux pour les dépenses prévues en 2016-2017⁹.

Dans la sous-catégorie *Un environnement propre et sain*, Environnement et Changement climatique Canada a augmenté ses contributions de 18,8 millions de dollars; la hausse repose principalement sur une contribution de 17,3 millions de dollars au Fonds d'appui technologique au développement durable, et sur une subvention législative pour le Fonds de biocarburants ProGen¹⁰. Le Fonds ProGen est un projet de 500 millions de dollars visant à faciliter l'accès aux marchés des carburants renouvelables et des coproduits de la prochaine génération au Canada, à l'appui de l'innovation technologique et de la protection de l'environnement¹¹.

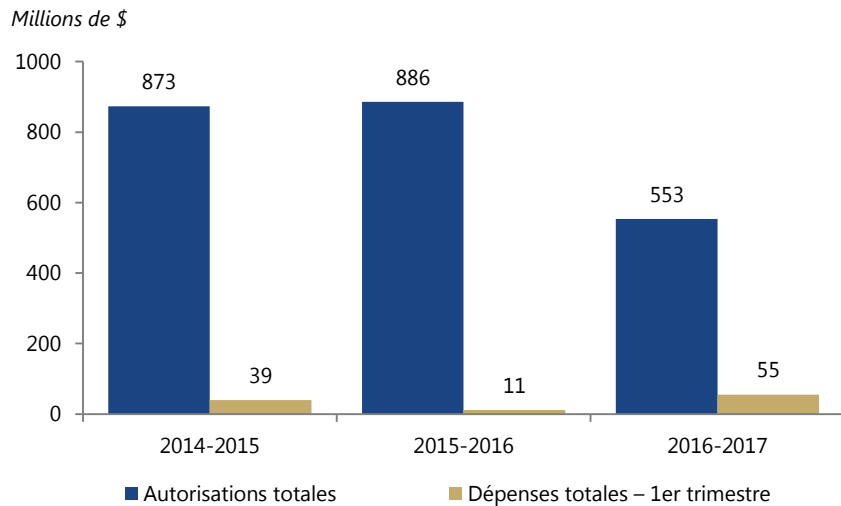
Enfin, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) a augmenté ses dépenses, contribuant ainsi à la hausse observée dans la sous-catégorie *Une économie axée sur l'innovation et le savoir*. Ses dépenses additionnelles de 150 millions de dollars (une hausse de 83 %) d'EACL sont liées au processus de privatisation discuté dans des rapports antérieurs du DPB¹².

3.2. Affaires sociales

Après trois mois, les dépenses dans la catégorie des **affaires sociales** sont en hausse de 20,7 % (11,3 milliards de dollars), malgré une baisse des autorisations de l'ordre de 11 %. La plus grande part de l'augmentation, sous

la rubrique *Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale*, tient au programme « Droits et intérêts des peuples autochtones », qui vise à renforcer la relation entre les gouvernements et les groupes autochtones et à établir des partenariats pour contribuer au bien-être et à l'inclusion des Autochtones. L'augmentation des dépenses au titre de ce programme prend presque entièrement la forme de subventions et de contributions (figure 3-2).

Figure 3-2 Dépenses au titre des droits et intérêts des peuples autochtones



Sources : Calculs du receveur général et du directeur parlementaire du budget.

Subventions d'AANC

Les subventions et les contributions d'AANC sont généralement considérées comme des transferts faits aux peuples autochtones, ou versés en leur nom (voir figure 2-8).

En 2016-2017, Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) a reçu une augmentation nette de 589 millions de dollars de ses autorisations au titre des subventions et des contributions. Cette hausse est principalement attribuable aux 506 millions de dollars accordés¹³ :

« [...] pour soutenir le Programme de réussite scolaire des étudiants des Premières Nations, le Programme des partenariats en éducation, les projets de réparation et de construction d'écoles, de logements abordables et d'infrastructures sociales dans les réserves, les communautés dans la construction d'infrastructures publiques dans les réserves, le Fonds accru pour l'infrastructure scolaire des Premières Nations et l'infrastructure de gestion des déchets ».

De plus, le *budget de 2016* propose 255 millions de dollars supplémentaires sur deux ans pour le Fonds d'infrastructure pour les Premières Nations¹⁴. La forte hausse des dépenses au premier trimestre de 2016-2017 par rapport à la même période en 2015-2016 s'explique par l'octroi de contributions pour les infrastructures des Premières Nations, et de subventions à des organismes autochtones désignés pour recevoir des paiements de règlement en vertu des ententes sur les revendications territoriales globales.

Les dépenses d'infrastructure des Premières Nations visent principalement le Programme d'immobilisations et d'entretien et ses quatre principaux domaines d'investissement : le logement, l'éducation, les réseaux d'aqueduc et de traitement des eaux usées et les autres infrastructures. Le programme « Gestion et mise en œuvre des ententes et des traités » a accru ses dépenses de 100 millions de dollars, puisqu'il y a eu changement du financement approuvé pour la mise en œuvre des ententes sur les revendications globales et l'autonomie gouvernementale¹⁵. Les revendications territoriales globales portent sur les droits territoriaux autochtones qui ne sont pas explicitement visés par les traités¹⁶.

3.3. Affaires internationales

Les changements aux dépenses dans la catégorie des **affaires internationales** sont attribuables à la rubrique *La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement international durable*, où on constate – en partie parce que cette année les paiements ont été traités plus tôt – une augmentation sur douze mois de 730 millions de dollars (130 %).

Après trois mois, les dépenses du Programme de développement international ont augmenté de 258 millions de dollars (117 %), et le Programme d'assistance humanitaire internationale, de 166 millions de dollars (735 %). Ces programmes, administrés par Affaires mondiales Canada, affichent pour ce trimestre des dépenses communes de 668 millions de dollars, presque entièrement sous la forme de subventions et de contributions. Le Programme d'assistance humanitaire internationale assure la protection et les nécessités de subsistance aux victimes de crises, comme les conflits armés. La crise en Syrie a causé la forte hausse des dépenses ce trimestre¹⁷.

Subventions d'Affaires mondiales

La majeure partie des subventions et contributions d'Affaires mondiales Canada sont placées sous la rubrique de l'aide au développement international (voir figure 2-8).

3.4. Affaires gouvernementales

La hausse de 220 millions de dollars dans la catégorie **affaires gouvernementales** tient à l'augmentation des dépenses sous la rubrique *Un gouvernement transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiens*. Les dépenses supplémentaires sont surtout attribuables à la réalisation, par Statistique Canada, du Recensement de la population et de l'agriculture 2016.

Notes

1. Les totaux à partir de 2014-2015 ne tiennent pas compte des dépenses uniques de transition vers la rémunération « en arrérages ».
2. Voir *Budget de 2016* – Tableau A1.4 – Perspectives concernant les charges de programmes. Disponible à : <http://www.budget.gc.ca/2016/docs/plan/anx1-fr.html>.
3. Statistique Canada. *Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2016*, 2016. Disponible à : <http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/rft/2016/t1/index>.
4. Gouvernement du Canada. *Budget de 2016*, 2016. Disponible à : <http://www.budget.gc.ca/2016/docs/plan/toc-tdm-fr.html>.
5. Le projet de remplacement des vieux hélicoptères Sea King à Défense nationale connaît des retards depuis des années. On prévoit actuellement que la livraison finale des nouveaux hélicoptères sera en 2021. Voir *Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017 de Défense nationale* : <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2016-index.page>.
6. Pêches et Océans Canada. *Rapport ministériel sur le rendement de 2014-2015*, 2015. Disponible à : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2014-15/dpr-fra.html>.
7. Gouvernement du Canada. *Budget de 2016*, 2016. Disponible à : <http://www.budget.gc.ca/2016/docs/plan/toc-tdm-fr.html>.
8. Bureau de l'infrastructure du Canada. *Rapports sur les plans et les priorités 2016-2017*, 2016. Disponible à : <http://www.infrastructure.gc.ca/pub/rpp/2016-17/2016-01-fra.html?pedisable=true>.
9. Bureau de l'infrastructure du Canada. *Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 juin 2016*, 2016. Disponible à : <http://www.infrastructure.gc.ca/pub/qfr-rft/qfr-rft-2016-08-22-fra.html>.
10. Environnement et Changement climatique Canada. *Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 juin 2016*, 2016. Disponible à : <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=8AD9BB70-1>.
11. Fonds de biocarburants ProGen, 31 mars 2015. Disponible à : <https://www.ic.gc.ca/eic/site/054.nsf/fra/00124.html>.
12. Directeur parlementaire du budget. *Le Plan des dépenses du gouvernement pour 2016-2017*. Disponible à : http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2016/Mains%202016-17/Main%20Estimates%202016-17_FR.pdf.

13. Affaires autochtones et du Nord Canada. *Rapport financier trimestriel pour le trimestre ayant pris fin le 30 juin 2016*, 2016. Disponible à : <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1471441013469/1471441053965>.
14. Fonds d'infrastructure des Premières Nations, 25 novembre 2015. Disponible à : <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100010656/1100100010657>.
15. Affaires autochtones et du Nord Canada. *Rapport financier trimestriel pour le trimestre ayant pris fin le 30 juin 2016*, 2016. Disponible à : <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1471441013469/1471441053965>.
16. *Note d'information générale sur les politiques relatives à l'autonomie gouvernementale et aux revendications territoriales globales du Canada et sur l'état actuel des négociations*, 16 août 2016. Disponible à : <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1373385502190/1373385561540>.
17. Affaires mondiales Canada. *Rapport financier trimestriel pour la période terminée le 30 juin 2016*, 2016. Disponible à : http://www.international.gc.ca/finance/qfr-rft/qfr-rft_2016-2017_q1.aspx?lang=fra.